



Bazoges en Pailers

N°83

L'ÉCHO BAZOGEAIS

Octobre 2016



Bazoges
EN CROISIÈRE



Journée du Patrimoine



Trail de la Bultière

www.bazoges-en-pailers.fr

EDITORIAL P.2

Restaurant scolaire P.3

+ VIE MUNICIPALE P.4-10

Commission communication P.4-5

Commission urbanisme P.5-7

Avis de la Mairie P.8-10

+ VIE ECONOMIQUE P.10-11

Le panier de Pépette P.10

Le Baz'Bar P.11

+ VIE SOCIALE P.12-14

ADMR P.12

AMAD des 3 chemins P.13

Secours catholique P.13

Parcours de la 2^{ème} chance P.13

RÉÉL P.14

Forum santé P.14

+ ENFANCE • JEUNESSE P.15-21

Halte Garderie P.15

Multi Accueil P.15

La cabane à rires P.15-16

L'école Saint Pierre P.17

OGEC P.18

Conseil Municipal des enfants P.19

Collège Sainte Marie P.20

Tournoi Jeunesse P.21

+ VIE ASSOCIATIVE P.22-26

Le Petit Musée P.22

Les Pas'zogeais P.23

Comité des fêtes P.23-24

La base nautique de la Bultière P.25

Section U.N.C./A.F.N/Soldat de F. P.26

+ VIE HISTORIQUE P.27-28

De 1914 à 1918 P.27-28

+ JEU DES ERREURS P.29

+ VIE PRATIQUE P.30-31

Revue de presse P.30

Etat Civil P.30

Pluviométrie P.30

Infos pratiques P.31

Directeur de la Publication :

M. le Maire.

Responsable de la commission :

Adeline GIRARDEAU

Membres de la commission communication :

Rachel BOUDAUD, Hélène GUERY,

Patricka GUILLOTEAU et Dominique PEULT.

Nombre d'exemplaires : 600.

Conception & impression :

GO IMPRESSION

St Georges de Montaigu



Editorial

Chers amis,

Pour commencer, j'espère qu'avec cette météo estivale, la rentrée s'est bien déroulée pour chacun d'entre vous, que ce soit au niveau familial, scolaire, professionnel ou associatif.

Pour la municipalité, cette rentrée 2017 marque la dernière ligne droite des travaux du restaurant scolaire. En effet, la première phase de travaux du projet de restructuration de la salle multifonction et du restaurant scolaire est en cours d'achèvement, avec une ouverture du restaurant prévue au retour des vacances de la Toussaint.

Avec des locaux entièrement rénovés, 2 salles de restauration spacieuses, soignées notamment au niveau du confort acoustique et un nouveau mobilier adapté, les petits Bazogeais vont pouvoir profiter pleinement de la pause déjeuner. Je tenais d'ailleurs, au nom de toute la municipalité, à renouveler mes remerciements envers les bénévoles du service de cantine.

Après l'ouverture du restaurant scolaire, il sera alors temps de commencer la seconde phase de travaux permettant de réhabiliter notre salle multifonction, ainsi que ses abords. Une réouverture durant l'été 2017 est envisagée.

Le second semestre 2016 verra également l'élaboration d'un projet culturel sur la commune. Celui-ci a pour but de rédiger avec l'ensemble des acteurs communaux (habitants, acteurs économiques, associations...) un document écrit qui permettra de cadrer au mieux le projet de la bibliothèque avec les attentes de la population.

En souhaitant que ces projets continuent à alimenter le dynamisme de notre jolie commune, je vous souhaite à tous une très bonne lecture.

David BONNEAU

Adjoint



Vue extérieure (côté parc)



Vue extérieure (côté parc)



Vue extérieure (côté cour)



Hall d'entrée



Sanitaires enfants



Sanitaires enfants



Salle de restauration Élémentaire



Salle de restauration Maternelle



Salle de restauration Maternelle



Salle annexe

COMMISSION COMMUNICATION

+ CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

S'installer dans une nouvelle commune est toujours une expérience délicate. Que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles, il n'est pas facile de faire ses marques en territoire inconnu, apprivoiser les lieux, reconstituer un réseau social. C'est pour cela que la commune a souhaité organiser une cérémonie d'accueil afin d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans leur environnement.

La première cérémonie d'accueil a eu lieu le samedi 28 mai.

Après un petit déjeuner convivial, un diaporama de la commune a été présenté par monsieur le maire. Les nouveaux habitants ont ainsi pu découvrir la commune, son environnement et ses services. Une plaquette regroupant toutes ces informations a ensuite été remise à chaque famille.

Toutes les personnes présentes ont été invitées à continuer la matinée en se rendant au forum des associations.



+ FORUM DES ASSOCIATIONS

Le premier forum des associations organisé par la municipalité s'est tenu samedi 28 mai. Tout au long de la matinée, une vingtaine d'associations ont présenté leur savoir-faire au public venu les rencontrer à travers des stands et des animations (balades moto, danse avec la Guerouée du Bocage...).



Un grand merci aux associations pour leur participation.

Moment idéal pour échanger et attirer de nouveaux adhérents, cette manifestation a également permis aux associations de se côtoyer et d'apprendre à mieux se connaître.

Le rendez-vous est pris dans deux ou trois ans pour une seconde édition !

La journée s'est poursuivie avec la Fête des voisins. Petits et grands ont déjeuné ensemble dans le parc.



+ DÉFI JORD'ALEX

Le défi Jord'Alex était de passage à Bazoges le 11 juin 2016. Originaires de la région nantaise, Alexandre Bouchet et Jordan Lheriau s'étaient lancés un défi ambitieux: en 15 jours, l'un en courant (Alexandre) et l'autre à VTT (Jordan), traverser la France de Perpignan à Nantes au profit de l'association « For Ever Fabien », dont le but est d'améliorer le quotidien d'enfants atteints de cancers.

Alexandre, 21 ans, et Jordan, 20 ans, étudiants en faculté de sport, ont parcouru les quelques 850 kms (soit 55 par jour), qui séparent Canet-en-Roussillon (près de Perpignan), à Nantes du 28 mai au 12 juin 2016.

Leur devise : **1 km = 1€**, soit totaliser **au minimum 850€** de dons. L'objectif a été atteint.

Ils avaient sollicité les mairies, offices de tourisme, hôtels, restaurants ou simples familles accueillantes qui accepteraient de leur offrir l'hospitalité le temps d'une pause, un repas ou une nuit.



COMMISSION URBANISME

+ LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Travaux sur construction existante

Toute occupation, installation ou construction doit être conforme aux dispositions d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal alors même qu'aucune autorisation n'est nécessaire.

Avant toute installation ou commencement de travaux, il convient de se renseigner sur la faisabilité de l'opération.

D'une manière générale, une déclaration préalable de travaux est nécessaire pour les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant et notamment :

- Ravalement de façades
- Changement des ouvertures (nature et/ou couleur)
- Réfection de la toiture
- Création d'une ouverture
- Pose de panneaux solaires ou photovoltaïques en toiture
- Rehaussement d'un bâtiment
- Isolation par l'extérieur
- Création de limite séparative (muret, claire voie)
- Etc...

Renseignements auprès de la commune ou du service urbanisme et habitat de la communauté de communes du pays de Saint Fulgent - 02.51.43.81.61

+ LES PRIMES D'AIDE À L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉNOVATION FAÇADES



Vous souhaitez rénover la façade de votre bâtiment de plus de 20 ans, la Communauté de communes peut vous apporter une aide pour financer ces travaux.

- **Bâtiments concernés**

Tous les bâtiments d'habitations de plus de 20 ans, commerces, dépendances, activités artisanales et professionnelles diverses.

- **Bénéficiaires**

La prime est accordée aux bailleurs privés et aux propriétaires occupants, associations, SCI, commerçants.

- **Montant de la prime**

Montant forfaitaire selon travaux réalisés

1. Peinture	: 250 €
2. Enduit, habillage façade	: 500 €
3. Enduit à pierres vues	: 1000 €

- **Conditions à remplir**

Les travaux seront exécutés par des professionnels.

La totalité des travaux réalisés devra respecter le présent règlement.

Les personnes ayant déjà bénéficié d'une prime rénovation façades pour le bâtiment visé devront attendre 10 ans pour solliciter auprès de la communauté de communes une nouvelle aide façades.

- **Retrait du dossier**

Le dossier de demande de prime pour « Rénovation de façades » peut être retiré en mairie ou à la communauté de communes (tél : 02.51.43.81.61) ou auprès de SOLIHA (tél : 02.51.44.95.00).

CONSTRUIRE OU RÉNOVER ACCESSIBLE

Vous souhaitez construire ou rénover un logement, en respectant les normes fonctionnelles pour des logements adaptés aux personnes âgées ou handicapées.

- **Bâtiments concernés**

La prime concerne tous les logements existants ou construits de type 2 (minimum) sur le territoire de la communauté de communes du pays de Saint Fulgent.

- **Bénéficiaires**

Constructions neuves : propriétaires occupants au titre de leur résidence principale

Rénovations : propriétaires occupants au titre de leur résidence principale et bailleurs privés

- **Montant de la prime**

Le montant de la prime est forfaitaire.

- Pour les constructions neuves

Accessibilité complète : 2000 €

- Pour les rénovations

Mise en accessibilité complète d'une pièce : 500 €

Mise en accessibilité complète de 2 pièces : 750 €

Mise en accessibilité complète de 3 pièces : 1000 €

Mise en accessibilité globale de l'habitation : 3000 €

- **Conditions à remplir**

Les travaux seront exécutés par des professionnels.

La totalité des travaux réalisés devra respecter le présent règlement.

Les personnes ayant déjà bénéficié d'une prime accessible pour le logement visé devront attendre 3 ans à compter du paiement de la prime pour solliciter auprès de la Communauté de communes une nouvelle subvention accessible.

- **Retrait du dossier**

Le dossier de demande de prime pour « construire ou rénover accessible » peut être retiré en mairie ou à la communauté de communes (tél : 02.51.43.81.61) ou auprès de SOLIHA (tél : 02.51.44.95.00).

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Vous souhaitez procéder à la mise aux normes des dispositifs de votre assainissement individuel, suite à un contrôle du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

- **Bâtiments concernés**

Tous les bâtiments dont les installations sont classées non conformes.

Les bâtiments ne comportant pas d'installation sont exclus.

- **Bénéficiaires**

Les propriétaires des bâtiments : propriétaires-occupants et bailleurs privés sous conditions de ressources en référence aux plafonds modestes ou très modestes de l'ANAH.

- **Montant de la prime**

Le montant de la prime est forfaitaire à 800 € par logement.

La prime de la communauté de communes n'est pas cumulable avec la prime de l'agence de l'eau.

- **Conditions à remplir**

Les travaux seront exécutés par des professionnels.

La totalité des travaux réalisés devra respecter le présent règlement.

Les personnes ayant déjà bénéficié de cette prime pour le logement visé devront attendre 10 ans à compter du paiement de celle-ci pour solliciter auprès de la Communauté de communes une nouvelle subvention assainissement.

- **Retrait du dossier**

Le dossier de demande de prime pour « mise aux normes du dispositif d'assainissement individuel » peut être retiré en mairie ou à la communauté de communes (tél : 02.51.43.81.61) ou auprès de SOLIHA (tél : 02.51.44.95.00).

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Vous souhaitez rénover votre logement occupé au titre de votre résidence principale ou acquérir un nouvel équipement, pour mieux maîtriser vos dépenses d'énergie.

- **Bâtiments concernés**

Les maisons individuelles de plus de 5 ans

- **Bénéficiaires**

Les propriétaires occupants au titre de leur résidence principale, les bailleurs privés, les occupants d'un logement par mise à disposition conventionnelle au titre de résidence principale.

- **Montant de la prime**

Le montant est forfaitaire selon l'importance des travaux et l'âge de l'habitation :

<u>Maison de + de 5 ans</u>	<u>Maison de + de 15 ans</u>
Un seul des travaux : 200 €	Rénovation BBC : 1500 €
Deux travaux et plus : 750 €	

- **Conditions à remplir**

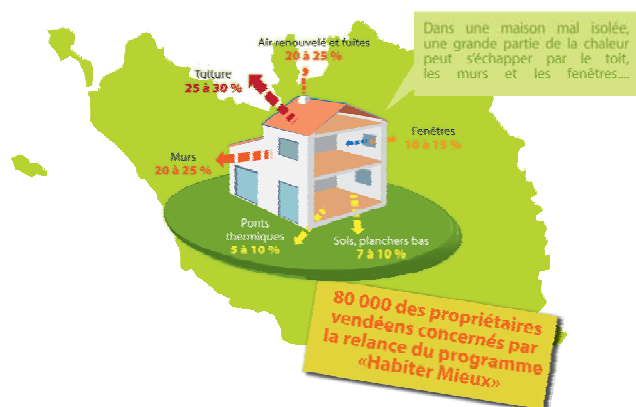
Les personnes ayant déjà bénéficié d'une prime pour les travaux d'économie d'énergie du logement devront attendre 3 ans pour solliciter auprès de la communauté de communes une nouvelle aide économie d'énergie. Un rendez-vous de conseil à la communauté de commune est obligatoire pour les habitations de plus de 15 ans.

- **Retrait du dossier**

Le dossier de demande de prime pour « travaux d'économie d'énergie » peut être retiré à la communauté de communes (tél : 02.51.43.81.61) ou auprès de l'association ELISE (tél : 02.51.08.80.88).

Consultez les aides accordées par
la communauté de communes
du pays de Saint-Fulgent
sur www.ccfulgent.fr

Améliorer son logement
pour économiser l'énergie
**C'EST À LA PORTÉE
DE TOUS !**



Des aides amplifiées
Pourquoi pas vous ?

Bénéficiez d'importantes
AIDES FINANCIÈRES
pour vos travaux

www.renovation-info-service.gouv.fr
0800 800 700

HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour
un logement économe
et écologique

Assainissement
N° 02 51 43 81 61 ou par internet : www.ccfulgent.fr
N° 02 51 44 95 00 ou par internet : www.soliha.fr
Pour les communes de la Roche-sur-Beaucourt (contracte) :
N° 02 51 43 81 61 ou par internet : habitermieux.com/membres/2

| AVIS DE LA MAIRIE

+ CIMETIÈRE

En juin 2016, des travaux ont eu lieu au cimetière pour la reprise de 31 emplacements anciens ce qui a permis la création d'une allée à l'arrière de la croix.



Par ailleurs, une pierre tombale a été posée sur l'ossuaire.

Courant l'été, nous avons entamé une procédure de 3 ans pour la reprise de 13 concessions en état d'abandon. Nous vous demandons de ne pas entretenir, ni de fleurir les emplacements correspondants signalés par un pancartage afin de ne pas annuler la procédure.

Par ailleurs, quand le titulaire de la concession est âgé, il serait souhaitable de fournir en Mairie les coordonnées de la personne qui entretient les sépultures.

Un emplacement est réservé au fond du cimetière, derrière le jardin du souvenir pour le tri des déchets :

- Les déchets verts, les fleurs naturelles fanées et le terreau usagé dans le carré prévu à cet effet,
- Les pots plastiques dans la petite poubelle grise pour être repris par les jardineries
- Les autres déchets dans le second bac.

+ PRÉ-DEMANDE DE PASSEPORT EN LIGNE

Depuis le 1er juillet, il est possible d'effectuer une pré-demande de passeport en ligne.

Ce téléservice de pré-demande de passeport vous permet de renseigner en ligne vos données concernant à la fois votre état civil et votre adresse. Lorsque ces informations sont saisies :

- notez le numéro de votre pré-demande (ou imprimez le récapitulatif)
- prenez rendez-vous en Mairie de St Fulgent, des Herbiers ou de Montaigu
- allez ensuite au guichet choisi muni de votre numéro (ou avec le récapitulatif).



L'agent téléchargera les informations de votre pré-demande après vérification des autres pièces de votre dossier. Vous devrez présenter sur place : un justificatif d'état civil et de nationalité, un justificatif de domicile, vos photos d'identité et le timbre fiscal (téléchargeable).

Cette démarche en ligne n'est pas obligatoire, il est donc toujours possible de remplir le formulaire de demande de passeport papier sur place.

+ VITICULTURE

Les récoltants qui ne commercialisent pas leur production familiale sont dispensés de déclaration de récolte si la surface de leur **parcelle** est **inférieure à 10 ares** et si le volume produit est **inférieur à 10 hectolitres**.

+ ENQUETE INSEE

L'Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques (INSEE) réalise plusieurs fois par an des enquêtes. Entre le 19/09/16 et le 16/09/17, l'enquête porte sur la consommation et le budget de la famille et du 1/10/16 au 31/03/17 sur la formation des adultes

Certains ménages de la commune seront sollicités. Ils seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte professionnelle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.



+ STAGES EN ENTREPRISE

La Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique de la Vendée (MDeDe) a ouvert un portail de stages et de l'alternance sur notre département **www.stages.vendee.fr**. Ce site permet aux jeunes, en recherche d'un stage pratique ou de découverte, de déposer un CV ou de consulter les stages disponibles. Les employeurs, pour leur part, inscrivent leurs offres de stages et consultent les demandes en cours.



+ VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou si vous n'êtes pas présent sur la commune le jour du vote, il est possible de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration. Il doit cependant être inscrit sur la même liste électorale que vous. Le formulaire de demande de vote par procuration est disponible en ligne : www.service-public.fr. Le demandeur se présentera à la gendarmerie avec le formulaire complété mais **non signé**.

+ PROCHAINES ELECTIONS



Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017. Les législatives se dérouleront les 11 et 18 juin 2017.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales.

3 possibilités existent pour faire cette démarche :

- Vous déplacer au secrétariat,
- Imprimer le document Cerfa 126669.1 accessible sur service-public.fr et joindre les pièces justificatives,
- Aller sur le site de la commune de Bazoges en Paillassier car la municipalité est inscrite pour les démarches en ligne : onglet démarches administratives puis inscription en ligne pour les listes électorales. Il vous suffit de scanner votre carte d'identité et une facture justifiant votre domicile actuel.

+ SACS JAUNES

La prochaine distribution de sacs jaunes aura lieu le jeudi 24 novembre 2016 de 9 H à 12 H à la Mairie. Un agent de Trivalis sera présent pour répondre à vos questions. Si vous n'êtes pas disponibles sur ce créneau, vous pouvez vous rendre sur un autre point de distribution du Canton.

Ecoute parents
être parent, accompagner l'enfant dans la réalité d'aujourd'hui

"Depuis que notre bébé est né..."

Ma fille en 4ème veut aller en discothèque...

Mon petit garçon pique une colère dès que je dis non...

Mes enfants se chamaillent sans arrêt...

Je ne reconnais plus mon fils de 14 ans...

Ce départ de la maison qui m'inquiète...

Ma fille de 8 ans veut déjà être une ado..."

Allo Écoute Parents

ATTENTION NOUVEAU NUMÉRO
02 51 06 31 44

LUNDI 11H30-13H30
MERCREDI 9H30-11H30
VENDREDI 14H-16H

Des professionnels à votre écoute pour échanger, comprendre, se rassurer, orienter...

VIOLENCES CONJUGALES**SOS Femmes Vendée****02.51.47.77.59.**

Fédération Nationale SOLIDARITÉ Femmes 3919



SOS Femmes Vendée
accueilfemmes@wanadoo.fr



**ÉCOUTE
HÉBERGEMENT
ACCUEIL
ACCOMPAGNEMENT**

24H/24 7J/7

**En cas de violence...
Brisez le silence.**

**INFORMATION****+ CHANGEMENT D'HORAIRE SUPÉRETTE**

Je vous informe que la supérette sera fermée le samedi après-midi.

Ma décision pour ce changement a été réfléchie. En sachant que je ne peux pas posséder autant d'articles qu'en grande surface et que je comprends que beaucoup font leurs courses le week-end.

Je suis consciente que nos seuls atouts, nous les petits commerces sont la proximité, le service de qualité ainsi que l'écoute.

Je reste optimiste pour l'avenir. Au même titre que les associations, les commerces et les entreprises sont primordiaux pour notre commune.

A très bientôt
Pépette.

**Horaires de la supérette Le Panier de Pépette à partir du 5 septembre 2016 :**

Fermé le lundi (dépôt de pain au Baz'Bar)

Du Mardi au Vendredi de 7 h 30 à 13 h 00
et de 15 h 30 à 19 h 30.

Samedi de 7 h 30 à 13 h 00
Fermé l'après-midi

Dimanche de 7 h 30 à 12 h 30.

BIENVENUE À

+ Carine et Fabrice VRIGNAUD



Après 10 mois de fermeture, Bazogeaises et Bazogeais ont pu reprendre leurs petites habitudes au café, rebaptisé le Baz'Bar. Carine VRIGNAUD et son mari Fabrice ont en effet ouvert le 28 juillet. Au nom de toute la municipalité, nous leur souhaitons la bienvenue !

Âgée de 42 ans, Carine était serveuse au Loup Blanc, un restaurant des Herbiers, avant de s'installer ici. C'est leur première affaire. Ils ont quitté Mouchamps pour commencer une nouvelle vie à Bazoges. Fabrice, lui, continue son travail actuel la semaine, et aide sa femme le week-end.

Après un réaménagement du commerce, du sol au plafond, le Baz'bar propose aux clients : bar, tabac, presse et jeux à gratter. Ils ont commencé à développer, le week-end seulement, le snack. Un baby-foot et un jeu de fléchettes sont mis à disposition.

« Pour le moment, nous souhaitons apprendre à connaître les habitants et leurs habitudes avant de mettre en place des animations », précise Carine la gérante.

Le Baz'Bar est ouvert :

le lundi, mardi et Jeudi,
de 6 h 30 à 13 h 30
et de 15 h 30 à 19 h 30,
le Vendredi,
de 6 h 30 à 13 h 30
et de 15 h 30 à 21 h,
le Samedi,
de 8 h à 13 h 30
et de 15 h 30 à 21 h
et le Dimanche,
de 8 h à 13 h 30
et 17 h à 21 h.
Le mercredi le bar est fermé.



- BAZOGES EN PAILLERS -

Vous êtes client du Crédit Agricole,
effectuez vos retraits d'espèces au café

« Le BAZ' BAR »

41 rue de la Vendée - 85130 Bazoges-en-Pailleurs.



Le Service Point Vert du Crédit Agricole est un véritable service bancaire de proximité, fait pour vous **faciliter la vie au quotidien**, vous **éviter des déplacements coûteux**.

Horaires d'ouverture : le lundi, mardi et jeudi de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30
le vendredi de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 21h - le samedi de 8h à 13h30 et de 15h30 à 21h
le dimanche de 8h à 13h30 et de 17h à 21h - Fermé le mercredi



Avec vous, à chaque instant
www.ca-atlantique-vendee.fr

ADMR



Association du service d'aide à domicile

Depuis près de 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile : familles, personnes âgées ou en situation de handicap.

Nos services à domicile **POUR TOUS !**



- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP
- MÉNAGE - REPASSAGE
- COURSES ET REPAS
- SORTIES ET LOISIRS
- SUITE À UNE HOSPITALISATION

- GARDE D'ENFANTS À DOMICILE
- AIDE À LA TOILETTE
- ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP
- SOUTIEN À L'OCCASION D'UN CHANGEMENT FAMILIAL
- TÉLÉASSISTANCE
- GARDE DE JOUR ET DE NUIT

NOS VALEURS

- La personne, dans sa globalité, est au centre de notre action.
- Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins.
- Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat, sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-discrimination.

LE BÉNÉVOLAT

Plus de 1500 bénévoles en Vendée

Notre association locale ADMR est composée par une équipe de bénévoles qui est en contact à la fois avec les personnes aidées et avec les salariés.

Selon le temps qu'il souhaite y consacrer, le bénévole peut :

- faire des visites de convivialité auprès des personnes aidées
- aider les personnes à définir leurs besoins et réaliser les démarches administratives
- participer au fonctionnement de l'association : secrétaire, trésorier, président...

REJOIGNEZ-NOUS !

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE SAINT FULGENT

2 rue Jules Verne - BP 08 - 85250 ST FULGENT
Tél : 02 51 43 95 74
admr.stfulgent@orange.fr

Permanences

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 15 h

En dehors de ces horaires, merci de contacter La Fédération ADMR VENDEE au 02 51 44 11 55 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h (17 h 30 le vendredi)

L'association intervient sur :
**BAZOGES EN PAILLERS, CHAUCHÉ,
SAINT ANDRÉ GOULE D'OIE ET SAINT FULGENT**
9 bénévoles et 25 salariées

Sur la commune de Bazoges en Pailers :
1 bénévole

www.admr85.org

AMAD DES 3 CHEMINS

Le Service de Soins A Domicile (SSIAD) intervient sur prescription médicale (Prise en charge par la sécurité sociale). Les aides-soignantes assurent les soins d'hygiène et de confort au domicile.

Les missions sont :

- Permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus, ou handicapées de moins de 60 ans, de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.
- Aider à mieux vivre au quotidien la dépendance, apporter soutien et conseil aux familles (alimentation, aide à la mobilisation...).
- Faciliter le retour après une hospitalisation ou éviter, si possible, un séjour à l'hôpital.
- Réaliser des soins d'accompagnement de fin de vie.

« Professionnalisme et libre choix sont les valeurs du service de soins. »

Le secteur de BAZOGES EN PAILLERS regroupe 7 communes: Saint Fulgent, Chavagnes-en-Paillers, la Boissière de Montaigu, Les Landes Génusson, La Bruffière, La Gaubretière et Bazoges-en-Paillers. La capacité est de 40 places pour les personnes âgées. L'équipe est composée d'une infirmière coordinatrice et de 12 aide-soignantes.

Pour nous contacter :
Mme ROCHEREAU Chantal
Infirmière coordinatrice,
13 Allée des prés
85130 Bazoges en Paillers
02.51.07.73.63.



SECOURS CATHOLIQUE

Lors de la journée nationale du **20 novembre**, à 15h00, un **concert vocal** sera donné à la salle Chevigné de St Fulgent par les chorales Diapason de Beaurepaire et Tournesol de La Bruffière.



C'est en novembre que chaque année, des appels aux dons sont lancés pour que le Secours Catholique puisse continuer ses actions.

Le Secours Catholique recherche des bénévoles pour renforcer certains services et mieux répondre aux besoins.

Si pour vous, les valeurs de solidarité et de partage sont importantes, si vous avez le sens de l'accueil et de la rencontre, de l'écoute et de la discrétion, si vous avez un peu de temps disponible et que vous êtes prêt(e) à œuvrer en équipe, n'hésitez pas à contacter le Secours Catholique au 06 21 81 39 28 ou au 06 77 17 42 69

Parcours de la 2^e chance

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Vous avez entre 18 et 30 ans
Pas de diplôme,
pas de métier...
Pour un
nouveau départ,
inscrivez-vous !

N° Vert 0 800 881 900
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.emploi.vendee.fr

RÉEL

+ VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

Pour un complément, une reprise d'activité
ou encore construire un nouveau projet professionnel,
Réel recrute pour des postes de :

- Services en cantine et périscolaire
- Entretien des espaces verts
- Entretien et nettoyage de bureaux
- Services à la personne



+ CONTACT

Contactez-nous du lundi au vendredi
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
(sur rendez-vous)

Rue Lavoisier – Zone Bellevue
85600 BOUFFERE
Contact : 02.51.46.48.38
ou contact@reel-ges.fr



FORUM SANTÉ



SÉNIORS

Forum prévention Santé

Porter un regard nouveau
sur mes habitudes de vie



Conférence, ateliers

Renseignements au 02 51 46 35 36 (CLIC Guid'âge)

MARDI 8 NOVEMBRE 2016
DE 13 H 30 À 17 H 15
À SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY, ESPACE YPRÉSIS

Gratuit
et ouvert
à tous



www.msa44-85.fr



À la retraite, la vie s'organise différemment.

Pour certains, c'est l'occasion de prendre du temps pour sa famille, pour d'autres de se réaliser dans ses passions. Pour tous, cela peut être le moment de réajuster sa vie, ses habitudes, au plus proche de ses aspirations.

Ce forum, organisé par la MSA, le comité Agirc-Arrco et le CLIC Guid'âge, a été conçu pour vous accompagner dans cette prise de conscience.

Et si chaque jour passé nous rapprochait de nous-même ?

PROGRAMME

13 h 30

Accueil

14 h 00

Conférence « **Nouvelles habitudes, nouvelle vie : pourquoi et comment ?** »

animée par Philippe ROUSSEAU, Chronobiologiste

15 h 15

Ateliers : « **Porter un regard nouveau sur...** »

- ▶ mon activité physique
- ▶ les moyens de me détendre
- ▶ les prises d'alcool
- ▶ mon alimentation
- ▶ mon parcours de santé
- ▶ la longévité

17 h 15

Conclusion
suivie d'une collation

Testez vos connaissances :

À 60 ans, je peux garder la ligne en adaptant mon alimentation. vrai faux

Après 60 ans, mon corps réagit différemment à l'alcool. vrai faux

C'est difficile de commencer à faire de la relaxation à 65 ans. vrai faux

Il y a un lien entre mon activité physique et mon sommeil. vrai faux

**Vous êtes intéressé pour échanger
avec des professionnels sur ces questions ?**

Venez au forum ! Des experts et conseillers répondront à vos questions.

HALTE-GARDERIE

A PETITS PAS

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

lundi
9h30-16h
Les Brouzils

mardi
9h30-12h30
Chauché

jeudi
9h30-16h
La Rabatelière*

jeudi
9h30-16h
Bazoges en Pailliers*

vendredi
9h30-12h30
Chavagnes en Pailliers

* en alternance sur les 2 communes

! A partir de septembre 2016
NOUVEAUX HORAIRES

Accueil d'enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans non scolarisés



Rozenn CRANEGUY, Directrice
Tél. : 06.43.34.24.22
Email : apetitspas@ccfulgent.fr



MULTI-ACCUEIL

A PETITS PAS

MULTI ACCUEIL

Accueil régulier
(type crèche)

Accueil occasionnel
(type halte-garderie)
A l'heure ou à la journée

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil d'enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans non scolarisés domiciliés sur le territoire de Saint-Fulgent



Dossier de pré-inscription
en mairie, à la Communauté de communes et sur www.ccfulgent.fr

8 rue Jules Verne - 85250 SAINT-FULGENT
Anais CANTELOUBE, Responsable Petite Enfance
Tél. : 02.51.34.26.28
Email : apetitspas@ccfulgent.fr



LA CABANE À RIRES

+ BILAN DE L'ÉTÉ

Cet été, Papi Marcel avec ses deux petits-enfants Léo & Léa nous ont entraînés dans un grand périple ... Nous avons pu découvrir sa vie en Chine, son magasin de bric à brac et même partir chez les indiens !

Les sorties ont rencontré un grand succès :

- 32 enfants à la Mare aux fées pour un grand jeu,
- 34 enfants à Cholet pour la piscine,
- 51 enfants pour la sortie à Saint Jean de Monts,
- 21 enfants pour la sortie à la piscine des Herbiers
- 17 enfants pour la nuitée de la PS à la GS



Certains ont pu s'essayer à la vie à la ferme au camping de Boufféré :

- 12 enfants pour le camp des 7-8ans,
- 13 enfants pour celui des 9-11ans



Ainsi, les enfants ont pu se familiariser avec les poneys et s'éclater dans la piscine ! De bons souvenirs en tête...

Le spectacle de l'été est venu clôturer le mois de juillet autour de Papi Marcel ; une quarantaine d'enfants ont présenté danses, chants et vidéos retraçant leurs aventures estivales.

Merci à toute l'équipe d'animation pour son investissement et bien entendu aux enfants qui s'en sont donnés à cœur joie !



+ LA RENTRÉE

Nous voici déjà repartis pour une année scolaire et au centre périscolaire aussi c'est la rentrée... Comme précédemment annoncé, Marie BONNENFANT et Audrey EVELIN ont pris leur fonction au sein de l'équipe, accompagnées de Christine VEROT et chapotées par Marjorie NAURA.



Nous accueillons 27 nouveaux enfants dont 17 nouvelles familles en ce début d'année scolaire. Cette année, Zoé va entraîner les enfants à la découverte des animaux afin d'ouvrir son propre zoo ; un beau projet en perspective !

Bienvenue et belle année scolaire à tous !

+ AGENDA

Croc jeux : le vendredi 7 octobre 2016

Marché de Noël : le samedi 10 décembre 2016

La cabane à Rires
 Accueil de Loisirs Permanent
 11 rue d'Anjou
 85130 BAZOGES EN PAILLERS
 Tél: 02.51.07.79.67
 lacabaneaires.bazoges@orange.fr

N'hésitez pas à consulter notre site
www.lacabaneaires.fr

L'ÉCOLE SAINT PIERRE

L'augmentation régulière des effectifs de l'école a permis l'ouverture de la 8ème classe à la rentrée ; 200 élèves sont actuellement présents à l'école. Les CM1-CM2 ont intégré une nouvelle classe équipée d'un vidéoprojecteur interactif qui va leur permettre d'entrer de plein pied dans l'ère du numérique.

L'équipe pédagogique a accueilli cette année deux nouvelles enseignantes : Mélanie BURLLOT en CP-CE1 et Manon DIVERS qui assurera la classe de CP le mardi ainsi

que 12 lundis dans l'année pour la décharge de direction. Elle encadrera également la classe de Petite Section jusqu'au mois de janvier.

L'équipe éducative est également composée de trois ASEM : Sophie PASQUIER, Lauren MARBOEUF et Lauriane FRELAT. Christine CHEVALLEREAU assurera la fonction d'AESH (accompagnant d'un enfant en situation de handicap) auprès d'un enfant de l'école.

+ L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE POUR L'ANNÉE 2016-2017 :



De la droite vers la gauche

Marie-Laure LAIDIN en MS-GS (27 élèves), Maryse BAUDRY en GS (28 élèves), Loïc GAUTIER (Regroupement d'adaptation), Adeline MINCHENEAU en PS (30 élèves), Annabelle DOUILLARD en CE2-CM1 (22 élèves), Chantal BREMAND (24 élèves) Doriane FONTENEAU en CM1-CM2 (24 élèves), Evelyne GROLLIER en CP (23 élèves) et Mélanie BURLLOT en CP-CE1 (23 élèves).

Absente sur la photo :

Manon DIVERS (enseignante en CP et PS).

Cette année, les enfants vont partir à la découverte des contes : contes traditionnels et contes détournés. Le conte va permettre aux enfants de travailler leur langage oral et écrit. Ils se créeront un capital culturel et développeront leurs connaissances autour des principaux personnages des contes : loup, sorcière, fée, ogre... Trois matinées intergénérationnelles ponctueront l'année scolaire autour de ce thème.

Au mois d'octobre, les enfants du cycle III participeront à l'élection du conseil jeunes et les CM1-CM2 participeront

cette année aux 30 ans de Chantemai à St Georges de Montaigu.

Les CP et CE1 bénéficieront de 10 séances d'initiation à la natation à la piscine des Herbiers et partiront en classe de découverte au mois de mai.

De multiples actions qui permettront aux enfants de l'école d'acquérir de l'autonomie, de développer leurs capacités de réflexion et de s'ouvrir aux autres.

OGEC

+ RAPPEL SUR L'OGEC :

C'est quoi l'OGEC : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

- Son rôle :**
- gestion financière,
 - entretien des bâtiments de l'école,
 - gestion du personnel (ASEM et AVS),
 - organisation du Trail, du loto et de la kermesse,
 - participation et aide au carnaval et à la fête des enfants.

+ TRAIL :



Dimanche 4 septembre a eu lieu la 7^{ème} édition du Trail de la Bultière, organisée par l'OGEC de notre école et l'ABV (club d'athlétisme) des Herbiers.

Un grand succès, puisque 373 coureurs se sont élancés sur les deux parcours proposés : 146 sur le 22 km, et 227 sur le 14 km.

En parallèle, une randonnée était proposée avec 4, 10 ou 15 km de chemin, de champs, de paysage à découvrir aux alentours de notre commune ; 160 marcheurs ont pris le départ (142 adultes et 18 enfants).



Nous profitons de ce mot pour de nouveau remercier chaleureusement les bénévoles et les sponsors sans qui le Trail ne pourrait exister.

+ NOUVELLE CLASSE :

Suite à l'autorisation d'ouverture d'une nouvelle classe (la huitième), les travaux d'aménagement et de finition ont été achevés durant l'été, afin que tout soit prêt pour début septembre.

C'est ainsi que, dès la rentrée, les enfants de CM1-CM2 et leur enseignante Doriane, se sont installés dans cette classe fraîchement terminée.

+ A VOS AGENDAS :

Vendredi 4 novembre 2016 : AG de l'OGEC au Foyer communal à 20h30.

Dimanche 11 décembre 2016 : Fête des enfants à la salle Cheigné de St Fulgent (la salle de Bazoges étant en travaux).

Dimanche 12 février 2017 : LOTO à la salle de Beaurepaire

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

+ PLANTATIONS

Le Conseil Municipal des Enfants a renouvelé l'opération «Plantations» le lundi 6 Juin. Deux classes ont pu profiter de cette activité.

La première, celle d'Annabelle (CE2-CM1), a embelli les jardinières de la Place Notre Dame avec des plantes d'ornement : les géraniums lierres.

Puis, la seconde, celle de Marie-Laure (Moyenne Section), a fleuri un parterre créé dans le parc près de l'aire de jeux. Ces petits bambins ont pu découvrir la joie du jardinage !



+ PANNEAUX TROTTOIRS

Lors de leur première réunion, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont fait remarquer le mauvais stationnement des voitures sur les trottoirs.

Après réflexion, la proposition de l'installation de panneaux signalant aux automobilistes de laisser les trottoirs aux piétons en se garant sur les places prévues à cet effet a été retenue.

Il a donc été décidé que chacun devait faire des recherches sur le dessin représentant le message qu'ils voulaient faire passer. Lors de la mise en commun, une suggestion a été validée tout en faisant quelques modifications avec l'aide d'un papa.

L'esquisse finale est retransmise sur 2 panneaux amovibles qui seront disposés en fonction des rues concernées.



COLLÈGE SAINTE MARIE

+ AU COLLÈGE SAINTE MARIE, UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ !



Début septembre, le collège Sainte Marie de Chavagnes en Paillers a fait sa rentrée en développant de nombreux nouveaux projets dans tous les domaines.

Comme tous les collèges, la grande nouveauté, du point de vue pédagogique, réside dans la mise en place de la réforme qui donne encore plus de place à l'accompagnement des élèves, fait débiter la seconde langue, allemand ou espagnol dès la 5^e et renforce l'usage de l'informatique au collège. Dans ce cadre, les horaires ont été légèrement modifiés, chaque élève de la 6^e à la 3^e ayant cours tous les mercredis matin pendant 3 heures.

Nouveauté également, l'accompagnement du travail personnel : la salle d'étude dans laquelle chaque élève fait seul, à sa table, un travail n'existe plus. Il s'agit maintenant d'aider les élèves à choisir leur mode de travail selon ce qu'ils ont à réaliser, apprendre et mémoriser, faire un exercice, une recherche, un travail de groupe. Pour cela les jeunes disposent de plusieurs salles sous forme d'espace ouvert pour leur permettre de choisir un travail individuel ou collaboratif en petit groupe, sur table ou sur informatique avec des ordinateurs à disposition des élèves ou choisir de faire des recherches au centre de documentation encadrés par deux surveillants éducateurs.

Pour l'aspect éducatif, cette rentrée voit la mise en place d'un conseil collégien qui réunit autour de la coordinatrice

de la vie scolaire, tous les délégués des élèves ainsi que le conseiller départemental junior soit 35 jeunes. Ils pourront ainsi s'impliquer dans la vie de l'établissement et porter la voix de tous en s'exprimant sur la vie quotidienne au collège.

La pratique culturelle se développe. Depuis de nombreuses années, des ateliers artistiques (théâtre, danse, chorale et orchestre) sont proposés aux élèves volontaires. Cette année, nous allons permettre la découverte de spectacles, la rencontre de professionnels et la pratique artistique avec des professionnels, intervention chaque semaine d'une comédienne. C'est une véritable école du spectateur et du jeune artiste que nous mettons en place.

Le sport devient de plus en plus présent. En plus de l'association sportive toujours très active, cette année voit la création de la section basket en collaboration étroite avec le BCCFV (Basket Chauché Chavagnes Saint-Fulgent Vendée). Cette section permettra aux jeunes de compléter leur entraînement et leur pratique sur temps scolaire.

La dernière nouveauté c'est l'ouverture d'une 17^{ème} classe et l'arrivée de 14 nouveaux enseignants, une éducatrice-surveillante et une personne chargée de la maintenance des bâtiments pour encadrer les élèves, les aider à réussir dans un cadre agréable et rénové.

TOURNOI JEUNESSE

LES STRUCTURES JEUNESSES DU PAYS DE ST FULGENT PRESENTENT

1ER TOURNAMENT JEUNESSE



**Babyfoot géant
Balayette
Babyfoot humain
Défis sportifs
...
Et de nombreuses autres animations t'attendent !**

Prévois ton pique-nique

**MARDI 25 OCT.
10H-18H**

Complexe sportif de
Chavagnes en Pailers
12€50/jeune - CM/5^{ème}

Infos et résa auprès de la structure jeunesse de ta commune.





Service Animation Jeunesse de Saint Fulgent
 Contact Animatrice jeunesse : Amandine BILLY
 Tel : 06.87.48.02.91
jeunesse@saint-fulgent.fr

→ Inscription possible pour les jeunes de Bazoges en Pailers et de Saint André Goule d'Oie

LE PETIT MUSÉE

Comme d'habitude les bénévoles se sont occupés cet hiver :

- récupération d'objets chez des particuliers dont des cadres de communion et confirmation datant du début des années 1900,
- remontage de la chaire de l'église.

+ HISTORIQUE DES CHAIRES DE L'ÉGLISE :

Une première chaire a vu le jour dans les premières années de construction de l'église. Nous avons une photo datant de 1927 au musée, représentant cette chaire.

La pose d'une nouvelle chaire a ensuite eu lieu le 2 avril 1939 (le plan avait été approuvé en 1938). Les circonstances de l'époque ont fait qu'il manquait certains éléments, peut-être des sculptures ?

Cette chaire fut démontée et enlevée en juin 1965. Rangée incomplète derrière la poste actuelle, elle fut ensuite déplacée sous l'église.

C'est à un énorme travail que se sont attelés les bénévoles et responsables du Petit Musée. Beaucoup de bois manquaient, mais grâce à la patience et surtout au savoir-faire de tous ceux qui y ont participé, cette chaire a pris de l'allure.

Merci à Jean-Claude et Yves pour la mise en œuvre et à André et Jean-Pierre pour la finition et la peinture. C'est grâce à leur travail que nous pouvons la voir aujourd'hui!



+ JOURNÉE DU PATRIMOINE

Comme chaque année, le Petit Musée a ouvert ses portes pour la journée du Patrimoine. Plusieurs animations étaient proposées : promenades en calèche, théâtre, exposition des Doigts de fées... Des machines à vapeur étaient également présentées pour cette occasion.



LES PAS'ZOGÉAIS



L'équipe des marcheurs a recommencé ses randonnées sur les circuits de la région avec les mêmes dates, c'est à dire les 2èmes et 4èmes lundis de chaque mois. Rendez-vous au Foyer communal pour un départ à 14 h 30.

La cotisation annuelle a augmenté d'un euro, soit 6 euros. Nous rappelons qu'il y a 2 groupes : l'un pour les plus

aguerris (environ 10 km) et l'autre pour ceux qui désirent se balader ou se maintenir en forme (environ 5-6 km).

La première marche s'est déroulée sur le parc de Soubise à Mouchamps.

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir un véhicule, il y a toujours une voiture car nous pratiquons le covoiturage.

LE COMITÉ DES FÊTES

La fin de la saison approche à grands pas pour le comité des fêtes. Nous vous invitons tous à participer à notre **assemblée générale** qui se tiendra le **samedi 05 novembre prochain à 11h** au Foyer communal. Nous vous présenterons les fêtes à venir, les possibles achats de matériels et ferons un retour sur l'année écoulée.

Les fêtes 2016 se sont généralement bien passées même si la météo nous a joué quelques tours lors du Préveil et du concours de pétanque. Nous aurons plus de chance l'année prochaine, je l'espère...





Bazoges
EN CROISIÈRE

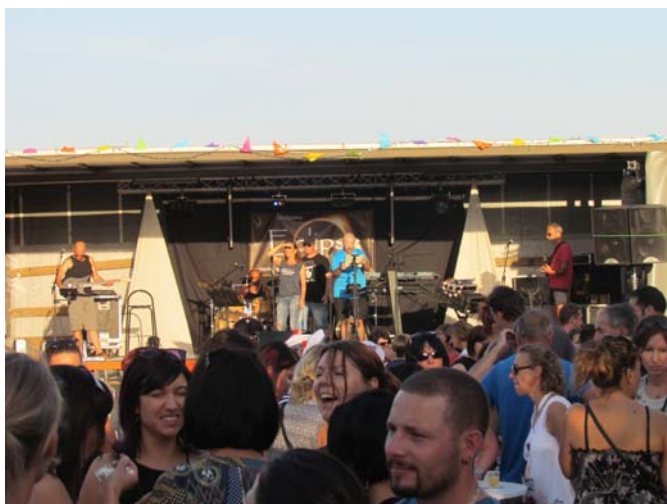


Bazoges en croisière fut le point d'orgue de l'année pour toute l'équipe. Cette manifestation est lourde en préparation mais le résultat en vaut le coup. Nous avons réussi à servir 850 repas sur le week-end, un record ! Vous avez répondu présent et votre participation est essentielle pour maintenir des animations de qualité sur la commune. **Simplement, merci !**



Nous avons d'ores et déjà pris rendez-vous avec le Père Noël le **samedi 3 décembre**, à l'occasion du **Téléthon**. Une **photo de tous les nouveaux nés de l'année 2016** aura lieu dans la mairie. Nous offrirons la photo à tous les parents présents.

Nous réfléchissons actuellement au prochain **interquartiers de palets** qui ne pourra pas se dérouler dans la salle des Mottais. Mais il devrait bien y avoir concours le **samedi 28 janvier 2017** !



LA BASE NAUTIQUE DE LA BULTIERE

« Le paddle, c'est super. En plus, c'est pas difficile. Je me suis bien amusé. Je reviendrai ! » Evan (9 ans).

Comme Evan, de nombreux habitants des communes situées autour du Lac de la Bultière (Chavagnes-en-Paillers, Bazoges-en-Paillers, La Boissière de Montaigu, Saint Georges de Montaigu...) ont pu profiter tout l'été des nouvelles activités nautiques proposées par la Base Nautique : canoë, kayak, paddle, aviron...



Les conditions météo favorables ont permis à beaucoup, jeunes et moins jeunes, de découvrir ou de redécouvrir ce site magnifique qu'est le lac de la Bultière. Au fil de l'eau, ils ont pu apprécier, avec un matériel de qualité, accessible et confortable, des balades nautiques dépaysantes où la nature a toute sa place.

Estelle (42 ans) « C'était génial. Le cadre est superbe. J'ai eu l'impression de me retrouver sur les lacs du Québec. Calme et tranquille. Une balade reposante. A refaire. »

Comme Evan et Estelle, les bénévoles et les moniteurs de la Base Nautique ont été ravis d'accueillir tous ces nouveaux pratiquants et avec plus de 60 sorties en paddle et 90 en canoë-kayak, ils sont bien décidés à ne pas s'arrêter là !!!

En effet, dès le mois de septembre, ils reprendront les activités nautiques avec le Collège Sainte Marie et le Collège International de Chavagnes en Paillers et poursuivront la pratique de l'aviron et la location de canoë, kayak et paddle. De nouvelles activités vous seront aussi proposées dès la rentrée : activités nautiques et sportives pour les jeunes le mercredi, les dimanches matin en réveil tonique pour les adultes... et plein d'autres surprises pour 2017 !!!!

Alors n'hésitez plus. Il y a forcément une activité qui vous attend à la Base Nautique de La Bultière.



+ CONTACT

Base Nautique de la Bultière
Tél : 06.52.15.72.09
www.basenautiquebultiere.com
Ouverture à l'année

| Section U.N.C./A.F.N./ Soldats de France



Mardi 28 juin 2016, une sortie à Saint Nazaire était organisée par les anciens combattants. De nombreuses personnes du club de l'amitié s'étaient jointes à nous. Le départ pour nos 50 participants s'est fait sous la grisaille.

Dans la matinée, nous avons eu une visite guidée et commentée des chantiers navals. Nous avons découvert les techniques de fabrication des différents éléments qui composent les paquebots. Le déplacement et la pose de ces éléments, l'un sur l'autre au millimètre près, sont assurés à l'aide d'une grue géante et puissante. A la fin de l'assemblage, tous ces éléments forment un paquebot géant pour effectuer de jolies croisières. Ce fut une surprise et un émerveillement de découvrir toutes ces prouesses techniques de fabrication et d'assemblage de ces paquebots.

Après un déjeuner succulent, nous avons remonté la Loire en bateau. De l'estuaire de la Loire jusqu'à Nantes, nous avons

découvert, sous un soleil radieux, la faune et la flore ainsi que les industries qui sont en bordure de la Loire, le tout commenté par un guide.

De retour à Bazoges aux environs de 20 heures, tout le monde était heureux d'avoir passé une belle journée remplie de ces découvertes et dans une ambiance très amicale et sereine.

Le vendredi 11 novembre 2016 aura lieu la **commémoration de la guerre 1914/1918**. Pendant cette cérémonie nous évoquerons le souvenir des Bazogeais décédés entre 1914 et 1916. Toute la population est invitée. C'est une reconnaissance et un devoir de mémoire envers ceux qui ont combattu et/ou sont morts pour notre liberté.

De 1914 à 1918

Les Bazogeais dans la Grande Guerre ...

+ LE MASSACRE DE LA SOMME

La bataille de la Somme qui se déroule de juillet à novembre 1916 est emblématique de l'industrialisation croissante du champ de bataille au cours du conflit. On estime à 3 millions le nombre de soldats qui ont participé à un moment ou à un autre aux combats de la Somme. Les matériels engagés sur le théâtre d'opération ont gagné eux aussi en nombre et en puissance.

Principale offensive menée par l'armée britannique sur le front ouest. Réalisée conjointement avec une attaque française au sud de la Somme, cette offensive doit permettre, tout d'abord, d'établir une nouvelle position sur les hauteurs tenues par les Allemands, puis, ensuite, de réaliser une percée majeure.

Avant de lancer l'attaque, les Alliés bombardent les tranchées ennemies durant 6 jours. Le 1er juillet à l'aube, croyant avoir tué tous leurs ennemis, ils attaquent. Mais les Allemands sortent sains et saufs des bunkers où ils s'étaient réfugiés. Ils ouvrent le feu avec leurs mitrailleuses, des armes capables de tirer 600 balles par minute !

C'est un massacre. Près du village d'Albert, 30 000 Britanniques sont tués ou blessés dans les 6 premières minutes de la bataille. Près de Péronne, les Français arrivent à avancer d'une dizaine de kilomètres. Mais après quelques jours, les Allemands contre-attaquent.



Peinture montrant des soldats de la 36e Division (Ulster) sortant de leur tranchée lors de la bataille de la Somme (1916).

Durant 5 mois, personne ne prend vraiment l'avantage malgré la présence de 3 millions de soldats. Le 18 novembre, les Alliés décident d'arrêter les combats. Ils n'ont avancé que de 8 kilomètres, les hommes sont épuisés et la pluie a transformé le front en borbier. La bataille de la Somme a fait près d'un million de morts dans les 2 camps.



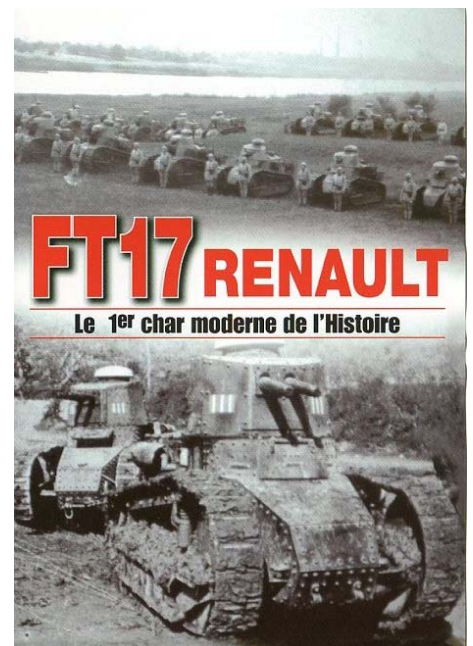
+ LES PREMIERS CHARS DE L'HISTOIRE

Les premiers chars d'assaut ont été fabriqués par les Britanniques entre 1915 et 1916. Objectif : réussir à traverser les lignes de front grâce à ces véhicules blindés de 30 000 kg ! Le 15 septembre 1916, cette nouvelle arme, baptisée tank (réservoir, en anglais), est utilisée pour la première fois au cours de la bataille de la Somme. 18 tanks britanniques se lancent à l'assaut des tranchées ennemies écrasant tout sur leur passage.

Ces engins surprennent les Allemands, qui n'en possèdent pas. Mais ils réagissent vite en mitraillant les chars et en les détruisant avec leurs canons. **Ces premiers modèles de chars ne sont pas toujours très fiables et certains tombent en panne dans le camp ennemi.** Pourtant, les chefs alliés sont convaincus que ces engins sont efficaces. Français et Britanniques travaillent pour améliorer cette nouvelle arme. Le premier char de combat français, le char Renault F17, est construit moins de 6 mois plus tard.



Soldats britanniques et tank sur le front de la Somme en septembre 1916



+ SOLDATS BAZOGEAIS MORTS EN 1916

YOU Jean-Baptiste	04/03/1916	à Souain-la-Crouée (Marne)
BERTHEAU Raymond	09/09/1916	à Maurepas (Somme)

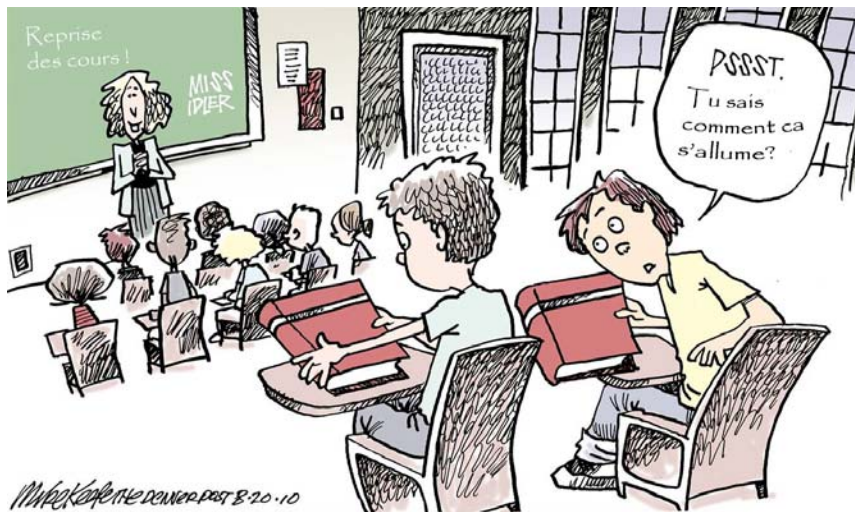


JEU DES ERREURS

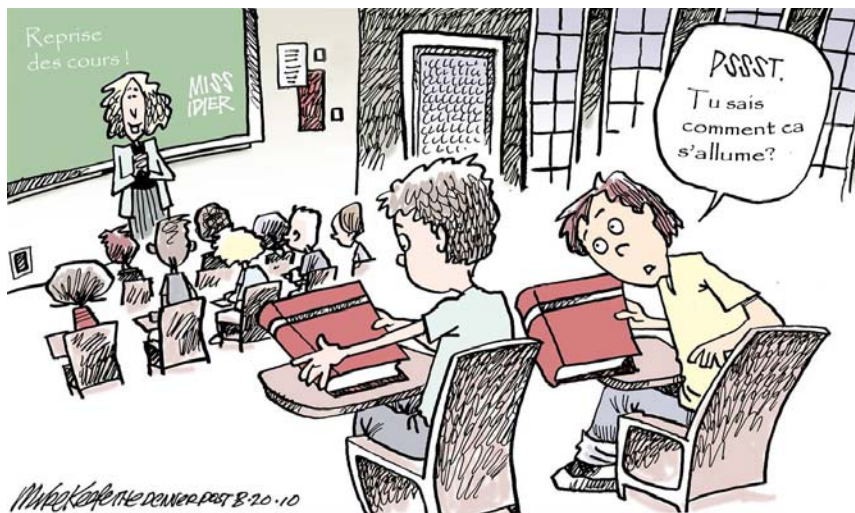
+ 8 erreurs se sont glissées dans ce dessin. Saurez-vous les démasquer?

(réponses dans le prochain N°)

Dessin ORIGINAL



Dessin AVEC ERREURS



+ RÉPONSE DU PRÉCÉDENT BULLETIN



Photo ORIGINALE



Photo AVEC ERREURS

REVUE DE PRESSE

**+ SAMEDI MATIN,
LA COMMUNE DE BAZOGES
A ORGANISÉ UN FORUM DES ASSOCIATIONS.**

Bazoges-en-Pailleurs – 31 Mai 2016



Cette première édition a réuni 17 associations, dont le comité des fêtes, le petit musée, le foyer des jeunes, l'ADMR, les motards, le théâtre, l'association l'Outil en main, ainsi que des associations sportives, l'école et le périscolaire.

Le public a pu essayer les danses de la Guerouée du bocage.

PLUVIOMÉTRIE

+ SUR LA COMMUNE

Juin: 59,3 mm

Juillet: 5 mm

Août: 7,5 mm

Septembre (15 septembre) : 18 mm



ETAT CIVIL



NAISSANCES

1 janvier 2016	BARBAUD Nolan
2 janvier 2016	BRETAUDEAU LÉRIEU Ben
7 janvier 2016	JUILLET Gatien
10 janvier 2016	BONNEAU Juliette
20 février 2016	GABORIEAU Marceau
6 avril 2016	HEUX Gabin
19 avril 2016	MOREAU Enzo
12 mai 2016	PIFFETEAU Jade
29 mai 2016	GAUTRON Mathis
31 mai 2016	BROCHOIRE Maloé
27 juin 2016	AIRIAU Jarod
28 juin 2016	GRUSSELLE Sacha
29 juin 2016	GAUTRON Timéo
13 août 2016	JUBEAU Emie



DÉCÈS

12 septembre 2016 | BRIAND Patrick



MARIAGES

14 Mai 2016	BROUSSEAU Maxime & MARTIN Pauline
21 Mai 2016	ROGER Michaël & DIXNEUF Aurélie
25 Juin 2016	GODET Jérémy & PACAUD Audrey
16 Juillet 2016	DARREAU Cédric & DUPONT Céline
27 Août 2016	JAMIN Matthieu & BOULO Anne
24 Septembre 2016	BOUDAUD Rachel & GABORIEAU Charlène

INFOS PRATIQUES

+ MAIRIE : 02.51.07.73.32

HORAIRES D'OUVERTURE	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9H00 - 12H00	Fermé
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	Fermé
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	Fermé

+ AGENCE POSTALE : 02.51.07.79.00

HORAIRES D'OUVERTURE : Du lundi au vendredi: 13H30 à 16H15

LEVÉE DU COURRIER: : L'après-midi à 15H30 et le samedi matin à 9H00

+ BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi : 16H30 à 18H30 et **Samedi :** 10H00 à 12H00

+ DÉCHÈTERIES

HORAIRES D'OUVERTURE	La Croix Rambaud (Saint Fulgent)	La Joussetière (Chavagne en Paillers)
LUNDI	10h/12h et 14h/18h	10h/12h et 14h/18h
MARDI	Fermé	14h/18h
MERCREDI	14h/18h	14h/18h
JEUDI	14h/18h	Fermé
VENDREDI	14h/18h	14h/18h
SAMEDI	9h/12h et 14h/18h	9h/12h et 14h/18h

+ PERMANENCE ADMR

Le mardi de 10H à 12H, à la Mairie

+ NUMÉROS UTILES

(La nuit, le week-end, les jours fériés)

Urgence non vitale (Médecins) : 02 51 44 55 66

Urgence vitale (Samu) : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Dentistes (WE et jours fériés): 02 51 46 28 83

Urgences mobiles : 112

Police : 17

+ ASSISTANTE SOCIALE

Mme CAPRIOTTI 02 28 85 76 00
(peut se déplacer en Mairie si besoin)

**+ PERMANENCE DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

en Mairie de Bazoges
(se renseigner au secrétariat)

+ CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

LA ROCHE SUR YON – Site Travot
Nouveaux horaires : Lundi, Mardi, Jeudi
et Vendredi de 8 H 45 – 12 H 00 /
13 H 30 – 16 H 15 (fermé le mercredi)

+ TRÉSOR PUBLIC - MONTAIGU

Nouveaux horaires : Lundi, Mardi et Jeudi
de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H.
Mercredi et Vendredi de 9 H à 12 H 30
(fermé l'après midi)

CALENDRIER

+ MANIFESTATIONS 2016-2017

Octobre

Samedi 15 octobre

Nuit des vitraux – Eglise

Dimanche 16 octobre

Marché de producteurs – Place Notre Dame

Novembre

Vendredi 4 novembre

Assemblée Générale – OGEC – Foyer Communal

Samedi 5 novembre

Assemblée Générale – Comité des fêtes – Foyer Communal

Vendredi 11 novembre

Commémoration du 11 novembre

Concours de belote – USBB - Beaurepaire

Jeudi 23 novembre

Repas du CCAS - Foyer Communal

Samedi 26 novembre

Poule au pot – AFN – Foyer Communal

Décembre

Samedi 3 décembre

Téléthon – Comité des fêtes - Mairie

Lecture de contes - Bibliothèque

Vendredi 9 décembre

Arbre de Noël – Les Bambinous – Chavagnes-en-Paillers

Samedi 10 décembre

Marché de Noël – La cabane à rires

Dimanche 13 décembre

Fête des enfants – Ecole/OGEC – Saint Fulgent

Jeudi 15 décembre

Repas de Noël - Club de l'Amitié - Foyer Communal

Janvier

Samedi 7 janvier

Vœux de la Municipalité

Samedi 7 et Dimanche 8 janvier

Samedi 14 et Dimanche 15 janvier

Théâtre – Expression libre - Foyer Communal

Samedi 28 janvier

Interquartiers de palets - Comité des fêtes

